

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Extraordinaire du 17 novembre 2020

*Projet de procès-verbal  
Pour approbation AG 2021*

L'Assemblée générale 2020 s'est tenue à distance en deux modes :

- un vote électronique ouvert du 16 novembre au 17 novembre 2020 a permis la participation de 127 adhérent.es, à partir du projet de statuts mis à la disposition des adhérent.e.s ;
- une séance en visioconférence a été proposée à tou.tes les adhérent.es le 17 novembre 2020 de 18h30 à 20 h.

Ces modalités de prises de décisions sont conformes aux exigences fixées par l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19.

Les administratrices et administrateurs et les adhérent.es au nombre de 21 ont assisté à la visioconférence, ainsi que :

- Rémi Tricart, Représentant d'Emmaüs France au CA d'Espaces
- Catherine Decaux, Directrice générale.

Le Président ouvre l'Assemblée générale extraordinaire en remerciant tous les participants. Il rappelle que cette Assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour soumettre les nouveaux statuts à l'approbation des adhérent.e.s.

Il remercie vivement André Lajou, vice-président d'Espaces, qui s'est beaucoup investi et a pris la plume pour élaborer le projet qui est soumis au vote aujourd'hui. La rénovation des statuts d'Espaces était nécessaire ceux en vigueur dataient de 2013. Par ailleurs, il convenait de les revoir pour prendre en compte l'affiliation d'Espaces à Emmaüs France en 2017.

### **ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS**

André Lajou, vice-président, présente tous les articles des nouveaux statuts et fait en particulier apparaître les points à souligner.

Après un temps de questions et de réponses, le résultat des votes est annoncé.

Pour : 112 votes  
Contre : 2 votes  
Abstention : 13 votes  
Soit 127 votants.

	<p>Nombre d'adhérents : 787 adhérents Quorum : 525 votants</p> <p>Le quorum n'étant pas atteint, l'économie d'un second tour s'est avérée impossible. Les adhérents seront donc invités à voter une deuxième fois.</p>
--	--

Jean-Pierre AMIOT  
Président

André LAJOU  
Vice-président